



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

TRENTE-CINQUIÈME SESSION

Lisbonne (Portugal), 27 – 30 avril 2010

FORÊTS ET EAU

1. Les forêts ont une influence sur la quantité d'eau disponible et régulent les flux de surface et des eaux souterraines tout en préservant la qualité de l'eau. Les bassins hydrographiques boisés fournissent une forte proportion de l'eau nécessaire à la satisfaction des besoins ménagers, agricoles, industriels et écologiques, tant en amont qu'en aval. Des menaces croissantes pèsent sur la disponibilité et la qualité de l'eau dans de nombreuses régions du monde du fait de son utilisation abusive ou malavisée, de la pollution et des effets pervers attendus du fait du changement climatique.
2. Les gestionnaires des terres, des forêts et des ressources en eau sont confrontés à un défi majeur: optimiser les multiples avantages offerts par les forêts sans porter préjudice aux ressources en eau et aux fonctions écosystémiques, notamment dans le contexte de l'adaptation au changement climatique qui renforce encore l'importance de la gestion forestière durable.
3. Pour relever ce défi, il convient d'améliorer les synergies entre les utilisateurs de l'eau et les communautés forestières au moyen de mécanismes institutionnels visant la mise en œuvre de programmes d'action nationaux et régionaux. De même, il est urgent de mieux comprendre les interactions entre l'eau et les forêts et de veiller à la pleine prise en compte des conclusions de la recherche dans les programmes d'action politique.
4. Pour donner suite à la Résolution 2 de Varsovie intitulée « Forêts et eau » adoptée en novembre 2007 par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (FOREST EUROPE), de nombreuses manifestations ont été organisées durant 2008 et 2009:
 - La vingt-sixième session du Groupe de travail européen sur l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts, tenue du 19 au 22 août 2008, à Oulu (Finlande);
 - la Troisième Conférence internationale sur les forêts et l'eau qui s'est déroulée du 14 au 17 septembre 2008 à Mragowo (Pologne);

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- la séance plénière consacrée au thème « Forêts et eau » pendant la Semaine européenne des forêts qui a eu lieu du 20 au 24 octobre 2008, au siège de la FAO, à Rome (Italie);
- la Conférence internationale « L'eau et les forêts: une vérité qui arrange? » tenue les 30 et 31 octobre 2008, à Barcelone (Espagne);
- l'atelier « Forêts et eau » qui a eu lieu du 12 au 14 mai 2009 à Antalya (Turquie); et,
- les sessions et la manifestation parallèle sur le même thème organisées du 18 au 25 octobre 2009 à l'occasion du treizième Congrès forestier mondial tenu à Buenos Aires (Argentine).

5. Ces manifestations ont mis en évidence les lacunes et les idées fausses qui perdurent et la nécessité de traduire les connaissances scientifiques en outils utilisables par les décideurs, de constituer des institutions nationales et transnationales capables de réunir tous les acteurs et de partager entre les pays l'expérience acquise dans la gestion associée des ressources en eau et des forêts, avec un intérêt particulier pour les considérations économiques. En étroite collaboration avec les principales institutions partenaires qui ont piloté les manifestations évoquées ci-dessus (l'Institut de recherche finlandais (METLA), *Instytut Badawczy Leśnictwa, Poland* (IBL), la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la CENUE, FOREST EUROPE, le gouvernement suisse, l'Institut européen des forêts (EFIMED) et le gouvernement turc), la FAO réalise une synthèse des recommandations issues de ce processus pour informer l'action future et dresser un programme d'action international en faveur de l'eau et des forêts.

6. Les recommandations adressées aux décideurs et aux acteurs techniques des secteurs de l'eau et des forêts peuvent être divisées en trois catégories principales: politiques, mécanismes financiers et recherche.

Politiques

- dresser un tableau général des systèmes de gestion nationaux en vigueur, des textes législatifs, directives et principes en rapport avec l'eau et les forêts et déterminer, sur cette base, si des directives peuvent être formulées dans ce domaine;
- étudier les textes de loi nationaux relatifs à la gestion de l'eau et des forêts pour en harmoniser les dispositions et unifier la terminologie employée dans ces deux secteurs;
- renforcer les mécanismes institutionnels de gestion des ressources hydriques transfrontières;
- favoriser les démarches intersectorielles, notamment pour les ressources transfrontières, afin de prévenir d'éventuels conflits entre les différents secteurs. S'agissant du changement climatique, il convient de rechercher des arbitrages et des synergies entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation.

Mécanismes financiers

- Explorer les mécanismes, la faisabilité et les avantages financiers des systèmes de rémunération des services forestiers liés à l'eau;
- mettre au point des outils économiques efficaces pour évaluer les services écosystémiques fournis par les forêts en rapport avec l'eau;
- préparer des projets intersectoriels de rémunération des services écosystémiques comprenant des stratégies d'adaptation au changement climatique s'il y a lieu. À cet effet, tenir compte des Orientations sur l'eau et l'adaptation au changement climatique¹ et des

¹ http://www.unece.org/env/documents/2009/Wat/mp_wat/ECE_MP.WAT_30_E.pdf

Recommandations sur la rémunération des services écosystémiques², élaborées dans le cadre de la Convention sur l'eau de la CENUE en concertation avec un large éventail d'intervenants.

Recherche

- Mettre en place des systèmes de suivi à long terme afin de déceler les modifications quantitatives et qualitatives affectant les ressources en eau des bassins versants boisés ou qui en proviennent.
- Évaluer l'incidence de certaines structures et compositions de peuplements sur l'absorption d'eau.
- Trouver des solutions de rechange aux plantations forestières monospécifiques à forte densité qui ne mettent pas en péril la consommation d'eau.
- Réaliser de nouvelles études sur les perturbations du cycle hydrique liées au changement climatique et le rôle des forêts dans l'atténuation de ces effets.
- Veiller à une communication efficace des résultats de la recherche auprès des décideurs.

7. Les recommandations relatives aux politiques et aux mécanismes financiers sont particulièrement pertinentes pour la trente-cinquième session de la Commission européenne des forêts. C'est pourquoi deux points de discussion sont proposés, avec pour objectif de favoriser un échange de vues entre les pays et les institutions et de convenir de la marche à suivre ultérieurement:

- comment des entités internationales telles que le Comité du bois, la CEF, le Groupe de travail de la CENUE sur la gestion intégrée des ressources en eau, FOREST EUROPE et la FAO peuvent-elles aider plus efficacement les pays à formuler des politiques et législations harmonisées entre les secteurs de l'eau et des forêts?
- Les pays sont-ils en mesure de rapporter des succès récents concernant la rémunération des services écosystémiques et l'estimation de la valeur des services forestiers liés à l'eau?

² http://www.unece.org/env/water/publications/documents/PES_Recommendations_web.pdf.